

# Doux. Rencontre « positive » avec la ministre Lebranchu

**Au lendemain du placement du groupe Doux en redressement judiciaire, la ministre Marylise Lebranchu a tenu à rassurer, hier, à Pont-de-Buis (29), les représentants du personnel sur la mobilisation de l'État.**

*Les représentants du personnel se sont dits satisfaits de cette entrevue.*

Photo J.-L. P.



Elle avait déjà réservé son samedi à la sixième circonscription de Châteaulin-Carhaix, afin d'épauler son ami socialiste, Richard Ferrand, conseiller régional actuellement en campagne pour la députation. Les événements de la veille ont conduit la toute nouvelle ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique à ajouter à son agenda cette rencontre avec l'intersyndicale Doux, en mairie de Pont-de-Buis.

L'entrevue, qui a duré une bonne heure, a été jugée « positive » par les représentants du personnel, qui ont pu présenter un certain nombre de doléances. À commencer par cette demande d'information, qui a cruellement fait défaut jusqu'à présent. « La semaine dernière, nous avons dû jouer les pompiers avec les salariés à fleur de peau. Mais

nous étions complètement démunis », ont-ils témoigné.

## Un interlocuteur pour les salariés

Un message reçu cinq sur cinq par Marylise Lebranchu, qui a promis de relayer la requête auprès de ses collègues ministres qui se situent en première ligne dans ce dossier, Stéphane Le Foll et Arnaud Montebourg. C'est ainsi qu'un représentant spécifique de l'État devrait être désigné prochainement. Il sera l'interlocuteur privilégié des mandants syndicaux. « Il sera là pour communiquer les avis des uns et des autres et vous répercuter les informations », a précisé la ministre.

Les représentants des salariés ont aussi obtenu l'assurance qu'à chaque réunion avec les pouvoirs

publics, ils puissent se présenter en interprofession, avec les aviculteurs et les fournisseurs, « afin de partager plus efficacement les informations ».

## « Certains sites sont au bord de l'asphyxie »

Marylise Lebranchu n'a pas souhaité porter de jugement de valeur sur le choix fait par Charles Doux de déposer son bilan. Mais elle a témoigné de la ferme volonté du gouvernement que l'entreprise ne soit pas démantelée. « Ce serait dramatique pour les salariés, pour l'ensemble de la filière et donc pour nous tous. »

À deux jours d'une réunion cruciale pour les éleveurs de volailles et les principaux fournisseurs du groupe, à Rennes, les syndicats ont insisté sur cette une impérieuse nécessité :

celle de faire tourner les abattoirs, pour préserver les emplois. « Les usines Doux ont coutume de s'auto-alimenter. Or, quelques sites sont au bord de l'asphyxie, et il n'est pas sûr que tous puissent redémarrer lundi. Si certains ne tournent pas, on risque la paralysie. Sans compter que les clients vont aller voir la concurrence », a mis en garde Jean-luc Guillard, délégué CFDT chez Père Dodu, à Quimper. Marylise Lebranchu a répondu que l'État allait s'engager « dans la limite du droit ». « L'État est prêt à beaucoup de choses dans ce dossier. Même si nous n'avons pas les mains totalement libres dans cette période de redressement qui s'ouvre, notre force de négociation reste intacte », a-t-elle assuré.